

Le 28 septembre 2018 à la Providence

Présents :

Balleux Séverine, Bertrand Valentine, David Germain, Frognieux Etienne, Evrard Vincent, Helewaut Marie, Lepage François, Leroy Bernard, Peeters Catherine, Laffut Lionel, Leclercq Nancy, Besonhez Mathieu, Gillard Gatien, Rhainotte Laurent,

Pour l'équipe éducative :

Farcy Samuel, Julie Fastrès, Céline Fourneau, Elise Favesse

1. Approbation du Pv de l'Assemblée générale du 16 janvier 2018

Le Pv de la dernière Assemblée générale est approuvé à l'unanimité

2. Bilan des Apéros

Marie présente les conclusions du groupe de travail Apéros qui s'est réuni ce 23 septembre :

- a. Matériel
J-Mi arrête. Donc il faut avoir tous les contacts pour tout reprendre en mains.
Mp parfait en tous points.
Bancontact: avis nuancé, peut-être diminué le nombre
- b. Animation
Grimeuse: voir en fonction des prix qu'elle demandera mais garder une grimeuse
Garder une ou deux animations/apéros: grimeuse et un ou deux châteaux.
Musique bcp trop forte: plaintes des gens.
Réflexion sur le fait d'arrêter de mettre des Dj
- c. Jetons
Réflexion jeton à 1€ pour faciliter les cautions et les chips.
Les jetons restent valables encore un an.
- d. Organisation bénévoles
Problème de planning, peu de bénévoles
Merci à l'équipe éducative toujours présente en nombre, sans eux pas d'Apéros !
Pas moyen de drainer des parents.
Réflexion à envisager sur l'affectation des bénéfices des apéros
- e. Rangement
Problème d'organisation au démontage.
- f. Dates et lieux
Garder début mai et juin et puis à voir dans un lieu fermé ?
Grosse réflexion au sein du groupe pour garder trois dates et le concept. Il faut changer un peu la formule.

Germain détaille ensuite le bilan financier :

- Apéro de septembre: 1000€ de bénéfices hors sponsors
- Bilan général des 3 derniers apéros : +/- 10.000 € de bénéfices cumulés à quoi il faut ajouter le sponsoring + 10.000 €
➔ Nous pouvons donc compter sur un bénéfice cumulé de +/-20.000€ /3 apéros

3. Présentation des comptes approuvé par l'Assemblée générale

Germain, trésorier, présente les comptes clôturés au 31/08/2018 (fin de l'année comptable pour notre asbl) :

Le chiffre d'affaires de cet exercice s'élève à 61.203,58 €.

Le bilan présente une perte de 4.432,52 €.

Cette perte peut s'expliquer par deux facteurs :

- le transfert de la gestion de la trésorerie de Sylviane à Germain qui ne comptabilisait probablement pas de la même manière l'affectation des sponsors ;

- l'élaboration du budget 2017-2018 sans connaître précisément l'état des comptes. Les affectations en septembre 2017 ont dès lors été un peu trop généreuses (-3000 € de cash flow)

A la demande d'un membre, Germain précise que nous avons en date du 31/08/2018 un montant de 53.000€ sur le compte bancaire.

Les comptes sont approuvés et seront déposés aux Greffes par la secrétaire.

4. Bilan de l'accueil café du 3 septembre (2^{ème} édition) :

Catherine a été chargée de l'accueil sur l'implantation des Moussaillons. Elle s'était installée dans une salle connexe à la cour. Sa position décentrée ne lui a pas permis de servir beaucoup de cafés. Mais les bénéficiaires ont trouvés cette démarche très positive.

A la Providence, la météo a permis une installation extérieure propice à l'accueil et aux échanges. Séverine indique que cette activité donne un sens à notre asbl. Notre présence en ce jour difficile pour certains (enfants, parents et profs) a été perçue comme un réel réconfort. Les bénévoles ont pu réconforter, orienter et soutenir l'équipe éducative dans sa mission d'accueil.

A poursuivre absolument à la rentrée prochaine !

5. Bilan de la rentrée scolaire :

Monsieur Farcy nous confirme que la rentrée scolaire a été très bonne : + 18 inscriptions/2 implantations avec un tassement pour les inscriptions en maternelle (tendance générale).

L'école n'a refusé aucune inscription cette année, toutefois monsieur Farcy souligne que nos bâtiments ne peuvent accueillir plus d'enfants (problème de promiscuité dans les cours de récréation et classes denses).

6. Budget 2018-2019 :

Le Conseil d'Administration souhaite à l'avenir éviter les débats répétitifs et chronophages relatifs à l'affectation des bénéfices de notre asbl pour se consacrer à d'autres projets.

Pour ce faire, les administrateurs proposent une clef de répartition basée sur des pourcentages qui se voudraient fixes et qui tiennent compte du peu d'implication des parents dans nos activités :

Situation bancaire au 31/08/2018	53.042,70
Cours de récréation solde PROVIDENCE	-3.000,00
Cours de récréation solde MOUSSAILLON	-958,98
Factures à recevoir	-16.583,72
Solde à répartir	32.500,00

Affectations	%	Montant alloué	Montant alloué arrondi	Nbre élèves	€ / élève	Arrondi € / élève
Saint Nicolas	10%	3.250,00	3.258,00	362	8,98	9
Elèves	20%	6.500,00	6.516,00	362	17,96	18
Dépaysement (Classe de Mer/Ville/Neige/Nature)	16%	5.200,00	5.068,00	362	14,36	14
Projets	15%	4.875,00	5.068,00	362	13,47	14
Sports	5%	1.625,00	1.810,00	362	4,49	5
Fonctionnement - fonds de roulement	34%	11.050,00	10.780,00			
	100%	32.500,00	32.500,00			

Afin de faciliter la gestion et le suivi de l'affectation, les montants issus du pourcentage seront arrondis. Ces pourcentage pourraient être renouveler facilement chaque année.

Même si les classes de dépaysement pour les primaires sont organisées tous les deux ans, le conseil d'administration souhaite thésauriser annuellement un montant correspondant à 16% du solde du compte bancaire, après avoir gardé un fonds de roulement pour payer certaines factures.

Il s'agit là d'une baisse très significative de l'intervention du Comité. Les motifs (peu d'implication des parents dans les Apéros et présence massive de l'équipe éducative) de ces changements seront relayés auprès des parents via un courrier.

Un poste sport a été ajouté.

Les maternelles sont intégrées pour le poste « Dépaysement » et peuvent donc bénéficier cette année, de 14 €/enfant.

L'Assemblée générale approuve le Budget.

Une information complète sera fournie par Germain à l'équipe éducative de même qu'un modus operandi pour la liquidation des enveloppes.

La secrétaire préparera un courrier d'information à destination des parents.

7. Admission de nouveaux administrateurs, redistribution des mandats

Catherine Peeters ayant fait savoir qu'elle souhaitait céder son mandat de présidente pour l'implantation des Moussailons, Mathieu Besonhez a déposé sa candidature au poste d'administrateur.

L'Assemblée générale approuve l'admission de Mathieu. Il est désigné Président « Moussailons » pour remplacer Catherine qui garde son mandat d'administrateur.

Bernard, François et Séverine informent l'Assemblée générale qu'ils souhaitent mettre un terme à leur mandat d'administrateur au grand plus tard à la fin de cette année scolaire. Les candidatures sont dès lors attendues pour les remplacer.

8. Calendrier des réunions

Un calendrier sera établi par le conseil d'administration dans les plus brefs délais

La séance est levée à 20h00

Pv rédigé par Séverine